



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 9 septembre 2015

Accueil des réfugiés : mobilisation des services de l'État et des collectivités

Face à la crise migratoire qui touche actuellement l'Europe, le Président de la République a annoncé que la France participerait au processus d'accueil de réfugiés en besoin urgent de protection.

Le ministre de l'intérieur a invité les maires qui souhaiteraient accueillir des réfugiés dans leur commune à participer à une réunion de travail samedi 12 septembre à 11h à Paris.

Au-delà du premier élan de solidarité, la prise en charge des réfugiés nécessite un dispositif pluridisciplinaire capable de tenir dans la durée et de faire face aux besoins de logement, d'aide sociale, d'alphabétisation, d'insertion scolaire et économique, d'appui psychologique.

En Vendée, afin d'accueillir dans les meilleures conditions les réfugiés qui arriveraient dans notre département, le préfet de la Vendée a organisé en lien avec le Conseil départemental et l'Association des maires et présidents de communautés, une réunion de coordination regroupant les services du Conseil départemental, de l'Association des maires de Vendée, de l'Éducation nationale, de la direction départementale de la cohésion sociale, des forces de sécurité intérieure, de l'OFII et de l'unité territoriale de la DIRECCTE.

Cette réunion avait pour objectif d'anticiper l'arrivée des réfugiés sur ces différents aspects, afin de faciliter le moment venu les premières demandes d'accueil, de prise en charge et d'insertion des familles qui arriveraient. Ce groupe constitue une cellule d'appui qui se réunira chaque semaine et renseignera les personnes et organismes désireux de s'informer.

Contact avec la cellule d'appui : prefecture@vendee.gouv.fr

